Vos questions / nos réponses

Le protoxyde d'azote est il considéré comme une drogue

Par Lancelot02 Postée le 25/09/2023 13:45

> Bonjour, J' ai découvert hier soir dans la chambre de ma fille (19 ans) 3 grosses bombes de protoxyde d'azote avec un sachet de ballon; Ma question: le protoxyde d'azore est il considéré comme une drogue et surtout est il dangereux pour la santé. Comment mon épouse et moi même devons nous réagir face à ce problème. A l'avance merci pour votre retour. Bien cordialement

---

Mise en ligne le 25/09/2023

Bonjour,

Nous comprenons bien votre préoccupation et votre désarroi à la découverte de cette consommation.

Le protoxyde d’azote s’il peut être considéré comme une drogue (substance psychotrope) n’est pas référencé dans la liste des stupéfiants. Par conséquent c’est un produit licite dont la vente est interdite aux mineurs (loi du 1er juin 2021).

A la question des dangers, nous parlerons davantage de risques et le risque existe dès la première prise, en fonction de l’usager, de son métabolisme, de son état physique et psychique, de la dose inhalée, …

Nous vous joignons ci-dessous la fiche « Protoxyde d’azote » issu de notre « Dico des drogues ». Vous y trouverez de très nombreuses informations parmi celles que vous recherchez, statut légal, effets recherchés, secondaires, risques et complications, dépendance, ….

Afin de pouvoir préserver un dialogue constructif avec votre fille, il nous paraît important de pouvoir lui dire vos interrogations, votre inquiétude et votre souhait d’une meilleure compréhension commune.

Il est essentiel que cet échange puisse avoir lieu dans un contexte de confiance, de non jugement et en dehors de toute « morale » afin de permettre à votre fille de vous dire ce qu’elle va chercher personnellement dans ce produit et dont elle ressent le besoin.

Nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous « j’ai découvert que mon enfant se drogue ».

Il est important de pouvoir évoquer les risques ensemble, afin de vérifier si elle en a connaissance car s'il est possible qu’elle ait connaissance des effets secondaires, il se peut qu'elle ne soit pas correctement informée des risques et complications encourus à l’usage régulier du produit.

Si votre fille évoquait un sentiment de perte de contrôle de la consommation malgré la conscience des risques et qu’elle souhaite être aidée pour réduire ou arrêter de consommer, elle pourrait nous contacter afin d’en parler. Les appels sont anonymes et gratuits, ils n’engagent à rien. C’est un espace d’échanges, d’écoute, d’informations et d’orientation si elle le souhaite.

Si vous-même souhaitez évoquer cette situation sous forme d’échanges afin d’être aidé dans l’approche et soutenu, vous pouvez nous joindre également au 0 800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h ou par chat via notre site, de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h le we.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Fiche sur le protoxyde d'azote
- J'ai découvert que mon enfant se drogue